

**HAUT PAYS
BIGOUDEN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec vous **Ganeoc'h**

Gourlizon, Guiler sur Goyen, Landudec, Peumerit, Plogastel St Germain, Plonéour Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat

Extension...



...le siège de la communauté s'agrandit.

Voir page 4

COMMUNAUTE de COMMUNES du HAUT PAYS BIGOUDEN

Action sociale



• Les musiciens voyageurs..... p. 8

Actualité



• La cérémonie des Vœux..... p. 3

Économie



• Les commerces p. 7

CCHPB, 2A rue de la Mer 29710 POULDREUZIC

Tél. 02 98 54 49 04 • info@cchpb.com • www.haut-pays-bigouden.fr



- ▲ La cérémonie des vœux et l'actualité communautaire p. 3
- ▲ Extension des locaux administratifs..... p. 4
- ▲ La salle multifonction à dominante sportive à Plogastel Saint Germain p. 5
- ▲ L'inauguration du Centre de Secours. p. 6
- ▲ Le podium roulant..... p. 6
- ▲ Les commerces communautaires p. 7
- ▲ Les Musiciens Voyageurs..... p. 8
- ▲ La campagne d'élagage d'ERDF..... p. 9
- ▲ La lutte contre les nids de frelons p. 9
- ▲ La journée intergénérationnelle à Peumerit..... p. 10
- ▲ La maison de l'enfance à Landudec. p. 11
- ▲ Le manoir du Hilguy p. 11
- ▲ Avel-Dro fête ses 10 ans p. 12
- ▲ T4Klinik : La clinique du Transporter T..... p. 13
- ▲ La Maison Percelay..... p. 13
- ▲ La VéloRoute..... p. 14
- ▲ La saison culturelle de DIHUN... p. 15/16



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel CANEVET,
Président de la Communauté de Communes
du Haut Pays Bigouden

RÉDACTION : Responsable Emmanuelle RASSENEUR,
Vice-présidente à la Communication et à la Prospective
de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

COMITÉ DE RÉDACTION : Solène CONAN, Guy BUREL,
Pierre GLOANEC, Joseph HERRY, Lucien PLOUHINEC,
Philippe SANDRIN, Eric LEOST, Emmanuelle RASSENEUR,
Véronique VANET, Marie WAWRZYNIAK

CRÉDIT PHOTOS : CCHPB, Comité de rédaction,
Manoir du Hilguy, DIHUN

DIRECTION ARTISTIQUE : Thierry CARON
contact@artcomediton.net - 06 01 15 04 27

ILLUSTRATIONS : © David Mathieu - Fotolia

IMPRESSION : Imprimerie du Commerce, Quimper



édito

La **Communauté** perdue



réée voilà un peu plus de 20 ans, le 1^{er} janvier 1994, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden réunit les 10 Communes de l'ancien canton de PLOGASTEL SAINT GERMAIN pour une action mutualisée au service des habitants.

Les Communes ont ainsi transféré progressivement une partie de leurs prérogatives pour agir plus efficacement ensemble, sur le territoire. Aux compétences historiques des déchets, nous avons progressivement mis en commun nos actions sur une bonne partie de la voirie, le littoral, le développement économique... et plus récemment, en 2004 l'assainissement, en 2005 le 1^{er} équipement communautaire, le centre culturel Avel Dro à PLOZÉVET en considérant que les grands équipements du territoire doivent à l'avenir relever de la Communauté car desservant toute la population.

En 2007, c'était le regroupement des offices de tourisme, puis en 2014 la production et la distribution de l'eau potable, le 1^{er} juillet 2015 un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, suite au désengagement de l'ÉTAT.

La Communauté est donc constamment en mouvement pour consolider nos services à la population.

Avec 18 000 habitants, la Communauté a failli disparaître par la loi dite NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) de juillet 2015, le Gouvernement fixant initialement un seuil minimal de population à 20 000 habitants, ensuite réévalué à 15 000 habitants lors de la discussion parlementaire.

Les élus du Haut Pays Bigouden se réjouissent de cette sagesse parlementaire, considérant que la coopération intercommunale doit être librement choisie à partir du terrain plutôt que subie par des injonctions du haut de l'ÉTAT.

À chaque fois que nécessaire, nous établissons des coopérations avec les Communautés voisines : pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) avec les 3 autres Communautés limitrophes, le schéma de randonnée avec Douarnenez Communauté, la nouvelle opération programmée pour l'amélioration de l'habitat avec le Pays Bigouden Sud...

C'est ainsi que nous concevons le travail en commun : de façon resserrée sur notre territoire pour que l'action demeure de proximité, chaque Commune participant activement à la définition et la mise en œuvre des actions communautaires, à chaque fois que nécessaire avec les Communautés voisines.

Vouloir pour on ne sait quelles raisons de trop grandes structures amènerait forcément à une gestion administrative des relations de proximité, à une sous représentation de chacune des Communes, surtout les plus petites, au sein des Conseils et Bureaux Communautaires, et à s'étonner que les élus ne soient plus représentatifs.

Pour une meilleure qualité de vie et de service en Haut Pays Bigouden, un territoire ou la population progresse, **nous voulons conserver une dynamique d'action et des élus proches du terrain.**

▲ **Michel CANEVET**

Président de la CC du Haut Pays Bigouden
Sénateur-Maire de Plonéour-Lanvern

La cérémonie des Vœux

Le 11 janvier 2016, plus d'une centaine d'élus et agents communaux et communautaires se sont réunis à l'Espace Avel-Dro à Plozévet. La soirée s'est composée de 2 parties : un premier temps consacré à l'actualité de la communauté puis un second temps dévolu à la cérémonie des vœux.

Sur cette année 2015, les sujets d'actualités n'ont pas manqué et l'environnement administratif a fait face à de nombreux changements.

Michel CANEVET, Président de la communauté, a tenu à faire un point sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et de son impact sur notre communauté. Cette loi, adoptée le 16 juillet 2015, recadre le champ d'action des collectivités, redéfinit leurs périmètres et supprime la proposition de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires. Pour le Haut Pays Bigouden, tout le travail engagé depuis de nombreuses années lui a permis d'être précurseur et d'anticiper les changements qui s'opèrent actuellement. En effet, la collectivité répond déjà à la grande majorité des nouveaux critères imposés par cette loi NOTRe.

Seules 2 compétences, nouvellement créées, devront être exercées. Il s'agit des aires d'accueil des gens du voyage dès 2017, et de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) dès 2018. Concernant les périmètres des communautés, le seuil minimum a été fixé à 15 000 habitants.

Le Haut Pays Bigouden comptant 18 000 citoyens, ne verra pas ses frontières se modifier.

La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Politique Territoriale et Affirmation des Métropoles) de 2014 a imposé aux collectivités de réaliser des schémas de mutualisation entre les différents échelons territoriaux (commune/commune, commune/communauté, communauté/communauté...).

L'objectif de ces documents est de renforcer l'efficacité et la qualité des services rendus en mutualisant les compétences et les moyens humains et techniques.

À terme, l'objectif est aussi de réaliser des économies d'échelle et donc des gains financiers. Le schéma a été adopté par le Conseil Communautaire le **21 décembre 2015** après avis favorable des communes. Ce dossier a été présenté par Noël COZIC, Vice-président aux finances, à la mutualisation et aux équipements communautaires.

Enfin, Emmanuelle RASSE-NEUR, Vice-présidente à la communication et à la prospective, a présenté le projet de territoire que compte lancer la communauté dès cette année. Il s'agira de définir, pour les années à venir, une stratégie de développement pertinente et efficace pour le Haut Pays Bigouden.

La concertation avec l'ensemble des acteurs sera au cœur de la méthode de travail. La première consistera en la réalisation d'un diagnostic pour bien identifier les enjeux de notre territoire.

Ce point d'actualité nécessaire laissa place à la cérémonie des vœux. Il dressa un bilan de l'année 2015 avec un retour sur l'ensemble des projets menés par la communauté au travers ses multiples compétences.

Puis, une présentation des projets qui seront réalisés durant l'année 2016. La cérémonie s'acheva sur une note conviviale où l'ensemble des participants étaient invités à échanger autour d'un buffet.



...

L'année 2016 sera donc chargée en projets pour la communauté de communes !

...



▲ Légende...



Extension

des locaux administratifs de la communauté de communes

Face au développement des compétences exercées par la communauté de communes, le siège communautaire actuel a atteint sa capacité d'accueil maximale. Les bureaux sont manquants et les espaces de stockage des archives sont insuffisants. Le siège administratif à Pouldreuzic est aussi de plus en plus sollicité pour les réunions à l'échelle de l'Ouest Cornouaille.

2 millions d'€ sont engagés dans l'acquisition et la démolition d'une ancienne habitation jouxtant le siège actuel ainsi que la reconstruction sur le même site d'un **bâtiment passif et bioclimatique de 810 m²**. Cette extension non négligeable, verra la surface actuelle augmentée de 200 %.

L'architecte retenu est le cabinet BRULE basé à Quimper. Afin d'élaborer ce projet, un comité de pilotage a été créé. Un ergonomiste est venu à la rencontre des agents et des élus, pour identifier les besoins de chacun en terme d'aménagement, au vu de leur fonction et de leur métier.

Les études réalisées durant l'année 2015 laisseront place en 2016, aux travaux qui débuteront en ce début d'année.

Le bâtiment actuel de 390 m² deviendra une Maison des Solidarités. Il accueillera diverses permanences à destination du public dans le domaine du social, du logement, de l'économie, de la formation, ...

La communauté souhaite aussi ouvrir ses locaux aux entreprises grâce au développement du coworking (espace de travail partagé) et de la fibre optique.

Enfin, les salles de réunion plus nombreuses et plus fonctionnelles, permettront de renforcer la place centrale du Haut Pays Bigouden dans l'Ouest Cornouaille en étant le lieu d'accueil des diverses réunions du territoire.

L'enjeu de ce projet est donc majeur en terme :

- *d'amélioration du fonctionnement interne de la collectivité ;*
- *de renforcement de la lisibilité de la collectivité auprès des habitants ;*
- *de renforcement de la visibilité de la collectivité dans l'Ouest Cornouaille.*



▲ Hall d'entrée du futur bâtiment passif et bioclimatique

SALLE multifonction

La communauté de communes a décidé de créer un nouvel équipement structurant sur le territoire communautaire.

Une **salle multifonction à dominante sportive** verra bientôt le jour à Plogastel Saint Germain.

Après la salle Avel Dro à Plozévet, le pôle nautique de Penhors à Pouldreuzic et l'Espace Raphalen à Plonéour-Lanvern, ce quatrième équipement communautaire proposera une **aire sportive de 1151 m²** pouvant accueillir **300 spectateurs** et une **salle d'activités sportives** d'une surface de **300 m²** équipée d'un plancher bois.

Plusieurs activités pourront s'y dérouler :

Pour la salle d'activités sportives

- activités d'**expression corporelle**,
- **gymnastique**,
- **danses**.

Pour l'aire sportive

- **hand-ball, basket-ball et volley ball** au niveau compétition régionale,
- **tir à l'arc**, les dimensions de l'aire sont adaptées à cette discipline,
- **badminton** (5 terrains),
- **futsal** (football en salle),
- une **SAE** (Structure Artificielle d'Escalade) de 26 m de long, 6 m de large et 9 m de hauteur.

Il sera possible d'y trouver également, une salle de réception avec vue sur l'aire et la salle d'activités, une salle de réunion, des vestiaires (joueurs et arbitres), des douches, une infirmerie, des locaux de rangement pour les différentes activités, des locaux techniques...

D'ores et déjà la formation d'équipes sportives au niveau du territoire est lancée !

Le sport méritait une grande attention, au niveau du territoire du Haut Pays Bigouden. Pour les plus jeunes il est une formidable école de vie et pour les adultes, une source d'épanouissement, de dépassement de soi et de lien social.



La structure sera ouverte aux clubs et associations du territoire

Les personnes intéressées (joueurs, responsables d'équipes, etc...)

peuvent se faire connaître auprès de la communauté

info@cchpb.com





Inauguration du Centre de Secours sur la ZA de Pencleuziou à Plovan/Pouldreuzic



▲ Caserne Plovan/Pouldreuzic

En 2013, la communauté de communes a lancé l'aménagement de la zone d'activités artisanales sur Plovan/Pouldreuzic.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), en collaboration avec les deux mairies, se sont emparés de cette opportunité foncière plus centrale par rapport au périmètre d'intervention. Une caserne, d'une capacité d'accueil de 30 pompiers, au lieu de 12 dans leurs anciens locaux, a été construite. La première pierre a été posée le 17 octobre 2014.

Le coût global de ce bâtiment de 500 m² se chiffre à hauteur de 866 350 € HT. 45 % du projet est financé par la Commune de Pouldreuzic, 17 % par celle de Plovan, 30% par le Conseil Départemental et 7 % par le SDIS. La communauté a quant à elle mis à disposition, gratuitement, un terrain viabilisé de 3800 m² d'une valeur de 76 000 HT.

Les travaux se sont achevés en juillet 2015. L'inauguration officielle s'est tenue le 6 novembre. 200 invités étaient présents.

Equipement associatif...

Le podium mobile communautaire est là pour vous !

Le podium mobile communautaire va entamer sa quatrième année d'utilisation. Il a déjà facilité l'organisation de près de cent manifestations associatives sur nos **10 communes**.

Facile à installer et à démonter, il offre une scène fonctionnelle dotée de projecteurs. Les groupes musicaux, les enfants des écoles, les acteurs ou autres danseurs s'y expriment en toute sécurité en facilitant le travail des organisateurs.

Vous n'avez pas encore sollicité l'obtention du podium mobile ? Réservez le pour votre manifestation 2016 au secrétariat de la communauté : **02 98 54 49 04** ou à l'adresse info@cchpb.com.



▲ Le podium installé

Les Commerces Communautaires...



Dans le champ d'action économique de la communauté de communes, celle-ci tente de maintenir un niveau de service minimum, au sein des communes qui font face à la désertification des commerces et des services. C'est une nécessité à la fois économique et sociale. Il est primordial que chaque habitant ait, proche de chez lui, un niveau de service minimum et un lieu de rencontre afin de créer des liens sociaux. C'est dans cet objectif que la communauté porte des projets de commerces communautaires sur l'ensemble de son territoire.

"Couleurs Pays" à Plovan : un commerce qui fonctionne !



► "Couleurs Pays" à Plovan

Morgan COTTEN et **Morgane PELLEN** ont racheté le fonds de commerce de Couleurs Pays en janvier 2015. Cela fait 1 an que l'aventure a commencé pour elles. Ce qui les a attirées dans ce projet est avant tout le lien social important qui se crée entre elles et les habitants de cette commune rurale ainsi que l'implication dans la vie locale de Plovan. Leur activité est très variée.

Elles gèrent une épicerie, un dépôt de pain, un bistrot ainsi que la mise en location d'une salle pour l'organisation d'événements. Elles sont toujours présentes pour donner un coup de main et rendre service aux personnes qui en ont besoin. Les journées sont très rythmées, diversifiées et l'amplitude horaire est conséquente (8h-19h minimum).



► "Ty Mô Jet" à Peumerit

**" C'est un métier passionnant
où l'aspect social
est au centre de l'activité
du commerce."**

Au commerce de **Couleurs Pays**, s'ajoutent les commerces communautaires de **Ty Mô Jet** à Peumerit et de Gourlizon actuellement en projet.

Sur ces deux établissements, nous sommes à la recherche de nouveaux exploitants. N'hésitez pas à contacter la communauté si vous souhaitez vous investir dans un projet enrichissant où l'humain est au cœur du métier.



► Futur commerce à Gourlizon

Les Musiciens Voyageurs



Foyer Logement de La Trinité à Plozévet



Les 6 membres "Les Musiciens Voyageurs"



“ Au début,
l'équipement était
sommaire... ”

L'animateur **Franck ROYANT** du foyer logement de la Trinité ne manque pas d'idées. Depuis 2009, il a monté un groupe de musique avec les résidents volontaires, souvent novices dans le domaine. Ce groupe de 6 membres, se prénomme Les Musiciens Voyageurs. Grâce à la grande variété de style de musique qu'ils jouent, propre à chaque époque, ils voyagent dans le temps et embarquent avec eux, leurs spectateurs.

Au début, l'équipement était sommaire.
Les instruments de musique étaient de fabri-

cation artisanale à base de boîtes de conserve notamment. Mais face au succès qu'a rencontré cette animation au fil des années, un investissement matériel a été réalisé en 2011. Aujourd'hui, les résidents jouent avec de vrais instruments comme des djembés, des maracas, un harmonica et un accordéon.

Tous les vendredis, pendant 1h, ils se réunissent afin de répéter et créer leurs morceaux de musique. Il n'est pas question de technique ni de solfège. Les morceaux sont appris via des onomatopées : boom-boom-chak !

Les Musiciens Voyageurs sont régulièrement invités à se produire devant les résidences du Pays Bigouden lors de goûters notamment où ils rencontrent beaucoup de succès. Ils en sont très fiers.

Le 5 novembre 2015, un **spectacle nommé « Souvenirs, souvenirs »** a été monté par Franck ROYANT en collaboration avec l'association T'CAP, basé sur les mémoires des résidents. Les volontaires ont raconté une anecdote de leur quotidien du passé. L'ensemble de ces témoignages a permis de créer une pièce de théâtre jouée à Avel-Dro à Plozévet par les acteurs de T'Cap. A la fin de ce spectacle, les Musiciens Voyageurs ont joué quelques-uns de leurs morceaux pour la première fois sur une vraie scène de spectacle devant les résidents des maisons de retraite du Pays Bigouden. Pour 2016, les Musiciens Voyageurs comptent bien continuer à faire vivre le groupe et à proposer de nouvelles créations musicales.



Un spectacle nommé "Souvenirs, souvenirs"

une **action** indispensable pour les **arbres** proches des lignes électriques



Les phénomènes météo majeurs montrent régulièrement les risques que présente une trop grande proximité de la végétation avec les réseaux de distribution électrique. Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent celle-ci à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. **Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.**

Qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain lorsque les branches surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés). Une démarche

préalable est à effectuer: demande de projet de travaux (DT) et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) en passant par la site internet : www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr. Le service clients ERDF est joignable au **09 69 32 18 79**.

L'élagage est à la charge d'ERDF lorsque le réseau électrique (branchement exclu) passe sur une propriété. ERDF prend alors en charge l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de l'intervention. Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

.....
Un bon conseil :
élaguer régulièrement
votre végétation !
.....

Info nuisible...



▲ Frelon asiatique

La communauté s'engage dans la lutte contre le **frelon asiatique**



▲ Nid de frelon asiatique

Les frelons que l'on voit butiner ne sont pas agressifs. Le danger réside dans l'approche à quelques mètres d'un nid non détecté. Cette situation peut entraîner une attaque massive avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer pour les personnes allergiques à ces piqures.

Par contre, les frelons asiatiques **attaquent les abeilles au niveau des ruches et les emportent pour nourrir leurs larves encore au nid.**

C'est pour cette raison, qu'en 2012, l'État a classé le frelon asiatique en tant que « danger sanitaire », expression remplaçant l'ancienne appellation « organisme nuisible ».

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden s'est engagée dans la lutte contre cette nouvelle menace en passant une convention avec la FDGON* du Finistère ainsi qu'avec un professionnel pour détruire les nids détectés.

En complément, la FDGON s'est engagée à distribuer aux apiculteurs des pièges sélectifs sans impact négatif sur les autres espèces. Il est à noter que ces pièges doivent être mis en place dès février.

A partir de novembre la destruction des nids n'est plus nécessaire car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid pour hiverner et la population restante va périr avec la fraîcheur hivernale.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques dès le printemps, bien noter sa localisation et prévenir la mairie ou la communauté de communes. Après authentification et validation par un référent de la commune, la CCHPB prend alors à sa charge la procédure de destruction du nid ainsi que le coût de l'opération.

Communes	Peumerit	Plogastel Saint Germain	Plonéour-Lanvern	Plozévet	Pouldreuzic	Tréogat
12 nids détruits	2	3	4	1	1	1

* FDGON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles



Journée de la Convivialité à Peumerit



Rien de tel, qu'une bonne crêpe !



Activité de précision...et concentration



Le mardi 14 juillet 2015, c'est sous un timide soleil que s'est déroulée la première « journée de la convivialité », organisée par le CCAS en collaboration avec la commission jeunesse, l'Ulamir et les associations communales.

Journée conçue pour un rapprochement intergénérationnel, cher à la municipalité, elle a donné l'occasion aux habitants de se rencontrer et d'échanger lors d'un moment festif.

Les peumeritois se sont retrouvés en début d'après-midi au centre bourg autour de nombreux jeux : galoche, jeux bretons, tir à l'arc, lancer d'œufs, courses en sacs pour petits et grands, jeux de société. Une randonnée a rassemblé les plus courageux et une chasse aux trésors a fait courir les plus jeunes... Tout le monde a pu trouver son compte et s'en est donné à cœur joie !

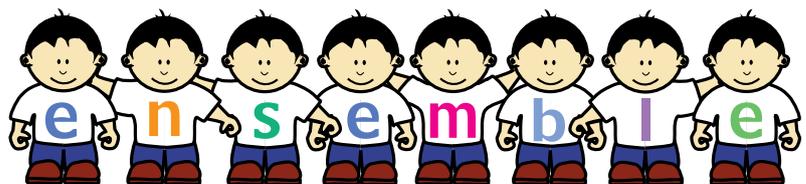
Au goûter, une bonne odeur de crêpes a flotté dans l'air : derrière quatre billigs, les bénévoles ont assuré avec élégance le maniement du rosel et chacun a pu déguster crêpes et kouings.

En fin d'après-midi, les peumeritois ont pris place sur un gradin près de l'église pour « la photo 2015 » des habitants de la commune et un apéritif a été servi pour trinquer à cette belle initiative. Une « barbecue-party » a clos la journée, offrant une ambiance propice à la convivialité et aux discussions.

Participants et organisateurs ont été ravis du déroulement de cette journée festive. Le bilan positif est très encourageant et rendez-vous est donné l'année prochaine.



Jeu du palet breton...



Jeunes et moins jeunes s'affrontent à la course au sac...



La Maison de l'Enfance

Maison de l'enfance

Cette structure est très fonctionnelle et utilisée en permanence. Elle est bien entendu ouverte à la population de Landudec et également aux habitants des communes voisines.



Aire de jeux

En juin 2015, une nouvelle structure a été inaugurée à Landudec : **“la maison de l'enfance et la bibliothèque”**

Cet établissement a été construit en réponse aux attentes de notre population, via un questionnaire.

Cette structure a plusieurs intérêts :

Le côté maison de l'enfance qui accueille les enfants pour le centre de loisirs (mercredis et vacances scolaires) pour la garderie périscolaire et l'aide aux devoirs. Les deux salles d'activités, répondant parfaitement aux normes d'accueil des tout-petits, servent également pour le TOTEM (animation pour les parents et leurs enfants) et le Relai Assistante Maternelle (RAM) du Haut Pays Bigouden sous le pilotage de l'Ulamir.

Et d'un autre côté une bibliothèque d'environ 100 m² accueille plus de 3000 livres. Cela a multiplié par trois sa capacité et également ses abonnés.

L'aspect financier :

Le coût de l'ensemble de la construction s'élève à 984 302 € TTC. Plusieurs subventions ont été obtenues :

- État : 130 000 €
- Région : 100 000 €
- Département : 121 044 €
- Ministère de l'Intérieur : 14 000 €

La communauté de communes participe via un fond de concours au financement de cet équipement. Le coût final est donc de 232 000 € pour la Commune de Landudec.

Patrimoine...



Manoir du Hilguy avec son porche monumental

Plogastel Saint Germain : le manoir du

Hilguy

Datant du milieu des années 1850, le manoir du Hilguy est l'incarnation dans la pierre de la beauté architecturale française.

Il n'est pas grand, pour un château, mais la demeure principale et les magnifiques jardins qui l'entourent s'unissent pour lui conférer une élégance intemporelle. Autrefois demeure d'aristocrates français, ce magnifique manoir a été restauré et transformé pour proposer des appartements et des petites maisons modernes, et offrir la promesse d'une expérience de villégiature unique. Son porche monumental,

classé aux monuments historiques, est le plus important de Cornouaille.

Depuis 1987, le manoir du Hilguy fait partie du portefeuille «Holiday Property Bond» qui offre un accès exclusif à plus de 1 400 propriétés à ses 41 000 investisseurs.

Résidence de tourisme saisonnière, le manoir du Hilguy ouvre du 1^{er} mars au 1^{er} novembre. Il propose à sa clientèle, essentiellement britannique :

- 60 appartements dont 11 dans le manoir, 16 dans les anciennes dépendances et écuries

et 33 cottages réalisés par «Holiday Property Bond»,

- 2 piscines, une couverte et une d'extérieur,
- 3 courts de tennis,
- 1 bistrot,
- 1 parc de 5 hectares.

La résidence est dirigée par **Madame Sabine Fessieux** depuis janvier 2015. 8 salariés assurent le bon fonctionnement à l'année, 22 de mars à novembre. Les résidents du manoir du Hilguy ont contribué à hauteur de 9000 € à la taxe de séjour intercommunale en 2014. Ce montant représente environ 15 % de la recette totale.

10 ans d'Avel Dro : le tournis !



Ne manquez pas les trois jours de fête qui vont marquer les dix ans d'Avel Dro, premier équipement communautaire de la CCHPB, et construit en 2005.

Les élus communautaires, sous l'impulsion des associations Plozévétiennes, ont porté ce projet de salle de spectacle afin de développer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire.

Cette volonté politique a pris tout son sens à Plozévet, connue comme étant le phare culturel du Haut Pays Bigouden.

Le bilan de l'utilisation de la salle communautaire est élogieux et confirme la pertinence de cet investissement en 2005 au service de la culture :

Plus de 180 utilisations de la salle et 27 000 spectateurs en 2014 !

- Le week-end du 1^{er} mai marquera ce dixième anniversaire en présentant au public la diversité culturelle et le dynamisme associatif de notre territoire.

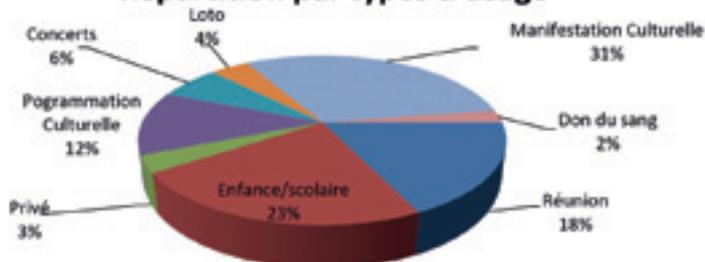
- La première soirée, vendredi 29 avril, sera consacrée aux créations des écoles de musique de Dihun et de danse de Tamm Kreiz, réunies pour l'occasion.

- L'orchestre symphonique Quimpérois se produira le samedi 30 après midi. Durant la soirée se produiront deux groupes de musiques actuelles renommés : Madjo et Outside Duo.

- Enfin, le dimanche sera le temps des musiques traditionnelles avec les groupes locaux qui ont fait leurs preuves sur des scènes lointaines : Boulinérien, Bagad Bro Vigouden Uhel, Barababard, suivi d'un Fest Noz avec Balafen et Eostiged Kozh. Une restauration (crêpes par les associations Plozévétiennes) sera organisée.



Répartition par types d'usage



“Trois facettes de la culture en un week-end complet... il fallait bien trois jours pour faire le tour de la question !”

contact

02 98 91 38 07

email

avel-dro@plozevet.fr

site internet

www.avel-dro.com





▶ T4KLINIK, le bâtiment à Gourlizon



T4Klinik

La Clinique du Transporter T4

Yannick BONICOLI, féru des fameux Combi Volkswagen, s'est lancé en 2012, avec un autre passionné, dans la création d'un garage à Pouldergat spécialement dédié à ce véhicule. Entretien, carrosserie, mécanique, tout est réalisé dans cette Clinique du Transporter pour préserver ce véhicule légendaire.

Le succès fut au rendez-vous et dépassa même les attentes de ces deux créateurs.

Leur réputation franchit les frontières françaises ! Des clients viennent d'Allemagne, d'Italie ou encore d'Espagne pour faire une simple vidange chez eux. Ils n'en reviennent toujours pas.

Face à ce succès, il devenait donc urgent de développer et structurer cette affaire. En 2015, Yannick BONICOLI décide de s'implanter sur la ZA de Bellevue à Gourlizon. Un atelier moderne de 300 m² sort de terre en quelques mois.

5 recrutements sont prévus pour répondre à la demande des passionnés des T4. En novembre, plus de 300 personnes se sont réunies pour inaugurer le garage où étaient représentées toutes les générations des Transporter.

Là aussi le succès était au rendez-vous !

Contact : 02 98 90 55 00

ZA de Bellevue à Gourlizon
www.t4klinik.com



▶ La Maison Perceley



Une première entreprise à Kerlavar 2

La Maison PERCELEY

Les amateurs de bonnes crêpes connaissent bien **la Maison PERCELEY** à Plonéour-Lanvern. Elle vient de migrer en fin d'année dernière sur la nouvelle zone de Kerlavar 2 où elle a ouvert un établissement plus important le 13 décembre 2015 sur 600 m² répartis entre production pour 450 m² et vente pour 150 m². Au total l'investissement s'élève à 1,5 million d'euros.

Outre l'investissement immobilier, l'entreprise dirigée par **Anthony GARREC** a également investi dans les outils de production puisqu'elle possède désormais 2 manèges à 6 biligs contre

un seul auparavant. Une fois finalisés les réglages des nouvelles machines, la production de crêpes devrait augmenter progressivement.

Par ailleurs, la Maison PERCELEY entend développer la production de gâteau breton, de mini kouing aman, de galettes bretonnes, de madeleines etc... se positionnant ainsi comme fournisseur d'autres surfaces de vente en plus de la commercialisation directe dans son propre magasin. La vente en boutique représente 40 % de la production contre 60 % de revente dans les grandes surfaces du Pays Bigouden. La mise en place d'une boutique en ligne se fera prochainement sur

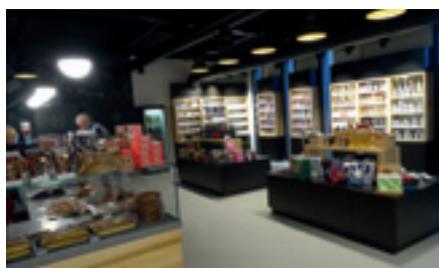
▶ **www.perceley.bzh**

S'agissant de l'emploi, l'effectif initial avant déménagement étant de 13, deux personnes en CDI ont été recrutées au démarrage du nouvel établissement. L'objectif de l'entreprise est d'arriver à 18 emplois en fin 2016 en recrutant notamment un pâtissier et des crêpier(e)s. L'espace de vente propose également différents produits régionaux voire locaux tel du cidre fabriqué sur le territoire du Haut Pays Bigouden.

Enfin, la maison PERCELEY mettra prochainement au service de la clientèle un coin dégustation de café-crêpe intégré dans l'espace de vente.

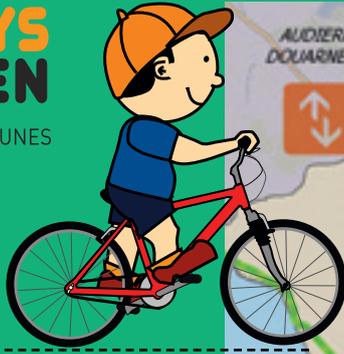


▶ Anthony Garrec devant un manège à crêpes



▶ L'espace de vente

La Maison Perceley
ZA de Kerlavar, 29720
Plonéour-Lanvern
Tél. : 02 98 87 62 20
site internet :
www.perceley.bzh



Une véloroute, différente des voies vertes est un itinéraire pour cyclistes :

- à moyenne et longue distance ;
- d'intérêt départemental, régional, national ou européen ;
- reliant les régions entre elles en empruntant tous types de voies y compris partagés avec les véhicules motorisés dans la mesure où elles sont sécurisées.

La Véloroute

Une véloroute doit offrir un parcours attractif du point de vue touristique, d'autant plus prisé qu'il emprunte des sections de « voies vertes ».

La « Littorale » départementale est une bonne illustration de véloroute. Le projet initié est soutenu financièrement par l'agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD) et est suivi par quatre communautés de communes : Cap Sizun, Pays de Douarnenez, Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud.

A terme la véloroute « Ouest Cornouaille » dans sa partie littorale permettra d'aller de Douarnenez à Pont-l'Abbé en passant par la pointe du Raz et équivaldra en itinéraire jalonné et sécurisé de 16,5 kilomètres environ sur le Haut Pays Bigouden. La « Littorale » a été entièrement balisée et équipée par les services départementaux, impliqués techniquement et financièrement.

En complément de la véloroute, le Haut Pays Bigouden a initié des liaisons « bourg-plage » afin d'inciter les « locaux » et les touristes à se rendre à la plage à vélo.

Les itinéraires « bourg-plage en service aujourd'hui sont :



- **Plozévet** (office de tourisme) vers plage du menhir (poste de secours) ;

- **Pouldreuzic** (office de tourisme) vers plage de Penhors (poste de secours) ;

- **Plovan** (parking de la mairie) vers plage de Ru Vein (poste de secours) ;

- **Tréogat** (parking de la mairie) vers Kerbinigou (plage non surveillée) ;

- **Plonéour-Lanvern** (office de tourisme) vers plage de Kermabec (Tréguennec, poste de secours) ;

- **Landudec** (place de la Mairie) vers plage du Menhir (Plozévet, poste de secours).

Le Haut Pays Bigouden disposera de **plus de 50 kilomètres** d'itinéraires cyclables jalonnés sur son territoire permettant ainsi de développer le tourisme à vélo et de favoriser les déplacements utilitaires autres qu'en voiture.



Programme Culturel **Dihun**

Dimanche 6 Mars 2016 - 17 h 00

SIMON LA GADOUILLE

Théâtre des Lucioles - Avel Dro de Plözévet
(à partir de 8 ans)



Une pièce poétique et touchante
de Rob Evans

Le jour de la rentrée, Martin et Simon sont les deux p'tits nouveaux. Ils deviennent vite inséparables : amis pour la vie, ils s'en font le serment. Mais c'est sans compter sur la cour de récré et son univers impitoyable : ses secrets, ses complots, ses trahisons...

Tendre et cruel, Simon la Gadouille retrace l'histoire d'une amitié brisée entre deux copains d'école qui s'étaient juré de rester amis pour toujours et nous rappelle que les amitiés de l'enfance sont à la fois douces, intenses et cruelles.

- Mise en scène : Philippe Marteau
avec : Catherine Riaux & Philippe Marteau

Coproductions

La Maison du Théâtre - Brest (29), Très tôt Théâtre Quimper (29),

le Théâtre de Poche - Hédé Bazouges (35)

et avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication-DRAC Bretagne.

entrée 12-8-6 € - durée 50 mn - 100 places

> séance scolaire le lundi 7 mars



Dimanche 20 Mars 2016 - 17 h 00

JE N'AI PAS PEUR - CIE TRO HEOL

Théâtre & Marionnettes - Avel Dro de Plözévet
(à partir de 10 ans)



Martial Anton et Daniel Calvo Funes, happés par un roman de Niccolò Ammaniti, ont choisi de renouer avec un mode de création qu'ils affectionnent : l'adaptation d'un récit poignant où le jeune héros, Michele, devenu adulte et narrateur, nous plonge dans une histoire aux multiples rebondissements.

Vous suivrez le cheminement du jeune garçon découvrant près de son village un enfant retenu prisonnier. Un roman de formation aussi cruel que les contes de fées, mais solidement ancré dans la réalité contemporaine.

- Mise en scène : Martial Anton et Daniel Calvo Funes avec Olivier Bordaçarre, Daniel Calvo Funes et en alternance, Isabelle Martinez ou Alexandra Mélis

Coproductions

Le Strapontin à Pont-Scorff, La Coopérative de production de ANCRE, association des professionnels du spectacle vivant jeune public en Bretagne, La Maison du Théâtre à Brest, L'Arthémuse, Centre culturel à Briec

La diffusion de ce spectacle bénéficie du soutien financier de Spectacle vivant en Bretagne

entrée 12-8-6 €



> séance scolaire le lundi 21 mars

Samedi 26 Mars 2016 - 10 h 00

INFANTIA - CIE L'YONNE EN SCÈNE

Spectacle pour tout petit - Avel Dro de Plözévet
(dès la naissance)



Un cercle de tissu blanc posé sur le sol et une présence non loin. Lovée dans un cocon suspendu, une jeune femme orientale - danseuse japonaise - s'éveille, bouge, s'étire, semble flotter dans l'espace tant elle apparaît irréaliste dans la lumière diffuse. Mais la toile bouge et se gonfle. Bientôt nous voici à l'intérieur. Et la toile se fait écran. Et les sons tournent autour de nous... Nous sommes dans un spectacle fait d'air, de sons diffus et de lumières

ajourées. Nous sommes dans un ventre, nourris d'images et de présences subliminales... Et la danseuse évolue, tandis que les images projetées semblent se jouer de son ombre... décalée, éclatée, comme ensemencée de poussières d'eau... Et nous voici légers, légers...

Concepteur et mise en scène : Jean-Pascal Viault

Danseuse : Chiharu Mamiya ou Yuika Hokama

Vidéaste : Yann Philippe

Compositeur : Sébastien Apert

entrée 8-6 € - durée 35 mn - 50 places



> 2 séances structures petites enfances
le vendredi 25 mars : 9h30 et 11h

Renseignements et réservations à Dihun : 02 98 87 68 41 > www.dihun.fr

Salle Culturelle
Avel Dro



Vendredi 29 Avril 2016 - 20 h 30

TAMM KREIZ



L'ensemble musique actuelle de Dihun
L' ensemble jazz de dihun et
l'atelier chorégraphique de Tamm Kreiz
La Cie Koroll -
Le Cie Ciré Beye – danse africaine
(entrée gratuite)

Samedi 30 Avril 2016 - 14 h 30

CONCERT

Orchestre symphonique de Quimper
(entrée gratuite)

Dimanche 1 Mai 2016 - 17 h 00

**CONCERT CHANTS DE MARINS
ET FEST DEIZ**

Les groupes de Plozevet se mobilisent
pour l'évènement

Les Boulinerien / Le bagad Ar vro vigoudenn
uhel / Barababord / Ballafen / Eostiged Kozh
(entrée gratuite)



Samedi 30 Avril 2016 - 20 h 30

MADJO



Madjo folk pop

Madjo a passé 3 ans sur les routes à jouer, tailler, épurer sa musique pour n'en garder que l'os. Alpiniste en vrai, elle chante avec son corps entier et agrippe les amarrages avec cette voix tantôt bien accrochée, tantôt suspendue dans le vide. Entourée du musicien/beatmaker Julien Vasnier, de l'ingénieur du son Julien Bar, et du multiinstrumentiste Boro Tripcevic, elle cisèle ses morceaux et invite les âmes de Björk, Nina Simone et Fiona Apple à rencontrer sa Haute-Savoie.

OUTSIDE DUO



Outside duo – the celtic two man show

Compositeurs et Showmen, tantôt poètes, tantôt comiques : les deux amis d'Outside Duo se sont mis les doigts dans la prise et déversent une euphorisante complicité électrique. Mais attention !! Leurs instruments restent acoustiques.

Julien et Antoine, après avoir mis le feu lors du Mondial'Folk, occuperont pour la 1^{ère} fois l'Avel-Dro.

entrée 5-10 €